

*République française*  
*Département de la Gironde*  
**COMMUNE DE SAINT AUBIN DE BRANNE**

**Séance du jeudi 06 avril 2023**

**Membres en exercice : 11**

Nb de présents : 8  
Nb de représentés : 3  
Nb de vote exprimés : 11  
Nb de vote pour : 11  
Nb de vote contre : 0  
Nb d'abstention : 0

*L'an deux mille vingt-trois et le six avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pascal LABRO,*  
Date de la convocation:30/03/2023

**Présents :** Pascal LABRO, Robert FAURE, Laurent BEREAU, David PATEAU, Jérémy CUSSEAU, Sarah BRUNELOT, Dominique PEYTOUREAU, Marie MIRAMON

**Représentés :** Quitterie DUCLOT, Xavier BLOND, Thierry MARQUE

**Excusés :**

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Madame Marie MIRAMON

**2023\_DE\_04\_15 - Objet : VOTE DE L'AFFECTATION DE RESULTAT - ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de LABRO Pascal,  
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice  
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice  
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

**excédent de 30 087.15**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	23 641.30
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	12 000.00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>EXCEDENT</b>	<b>6 445.85</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2022</b>	<b>30 087.15</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2022</b>	<b>30 087.15</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	

RF  
Sous-Préfecture de LIBOURNE

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 07/04/2023  
033-213303753-20230406-2023\_DE\_04\_15-DE

\* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créateur - lg 002)

30 087.15

**B.DEFICIT AU 31/12/2022**

Déficit résiduel à reporter - budget primitif

Fait les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Pascal LABRO

